

## Expulsion des migrants vers le Rwanda : la grande hypocrisie européenne

Par Isabelle de Gaulmyn, le 23/4/2024 à 05h40

En créant la possibilité d'une expulsion des migrants illégaux vers le Rwanda, la Grande-Bretagne ne fait que pousser à l'extrême une tendance des pays européens à faire traiter la gestion des migrants par les pays tiers.

Il est facile de se boucher le nez devant la possibilité que s'est donnée le Royaume-Uni d'expulser au Rwanda les demandeurs d'asile illégaux. Certes, l'initiative officialise une sorte de commerce des migrants totalement immoral, contrevenant à la convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés. Cependant, la Grande-Bretagne ne fait que pousser à l'extrême une logique qui s'est emparée progressivement de toute l'Europe, visant à faire régler la gestion des immigrés par des pays tiers, Turquie, Tunisie ou Albanie... Même le pacte migratoire européen prévoit un traitement hors des frontières.

### Au Royaume-Uni, un aller simple vers le Rwanda pour les migrants illégaux

La morale, ici, ne suffit pas. Le curseur ne cesse de reculer, car le contexte a changé. Il serait naïf de ne pas faire comme si l'extrême droite ne risquait pas de progresser fortement aux prochaines élections européennes. De ne pas voir le problème démographique créé dans certaines villes, où un point de bascule a manifestement été atteint. La protection du statut de réfugié est sans aucun doute un acquis à préserver de nos sociétés européennes. Mais la convention de Genève ne prévoyait pas une époque d'ultramondialisation, avec de tels mouvements de populations, et des mafias proliférant sur les détournements de ce droit. On ne peut pas voir dans tout migrant illégal un réfugié qui s'ignore. Et nos pays doivent se donner les moyens de réguler l'immigration illégale, sous peine de finir avec des dispositifs d'accueil submergés par le nombre de cas à examiner.

### Expulsion de migrants du Royaume-Uni : pour le Rwanda, un accord tout bénéfice

La réponse n'est donc pas seulement morale mais doit être politique. Il faut désigner les lignes rouges du droit à ne pas franchir, plutôt que de trahir nos principes, comme le Royaume-Uni et, donc, derrière d'autres pays européens. Sinon, on risque de tomber dans ce que Hannah Arendt appelait « *les lois du mouvement* », que l'on change au gré des besoins : la voie ouverte au totalitarisme.

Isabelle de Gaulmyn